

# **MANUEL DU JUGE ET DE L'ARBITRE AMATEUR CL.D et CL.C**

**Etabli en fonction du règlement international amateur I.F.M.A  
( International Federation Muaythai Amateur )**

## **SOMMAIRE**

Page 4 AVANT PROPOS.

Page 5 LA **C.N.A.J** (Commission Nationale d'Arbitrage et Jugement )  
LA **C.R.A.J** (Commission Régionale d'Arbitrage et Jugement )

Page 6 DIPLÔME DES J/A EN FRANCE.

### **REGLES GENERALES**

Page 7 PREPARATION PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.

Page 7 TENUE DE L'ARBITRE.

Page 8 ROLE DE L'ARBITRE AVANT LE COMBAT.

Page 9 DEPLACEMENTS ET PLACEMENTS.

Page 10 LES INTERVENTIONS DE L'ARBITRE.

Page 11 REMONTRANCE, AVERTISSEMENT, DISQUALIFICATION

Page 13 LA REPRISE.

Page 14 LE «JET DE L'EPONGE » PENDANT LE COMPTE.

Page 15 NAK MUAY «à TERRE » APRES LE COUP DE GONG.

Page 15 NAK MUAY «à TERRE » A LA FIN D'UNE REPRISE.

Page 15 NAKMUAY PENDANT LA MINUTE DE REPOS.

Page 16 LE HORS COMBAT par trouble de la conscience d'origine  
cérébrale.

## **SOMMAIRE suite...**

Page 16 LES DOUBLES BLESSURES.

Page 16 LE COMPTE.

Page 18 DISPOSITION PARTICULIERE.

Page 18 LE DOUBLE «COMPTE» ET «HORS COMBAT »

Page 19 L'ABANDON.

Page 20 NAK MUAY«à TERRE » SUR COUP DOUTEUX.

Page 20 LE COUP «NON VU » ENTRAINANT LE «COMPTE» OU  
LE « HORS COMBAT »

Page 21 QUATRE ENONCES à RETENIR.  
( L'homme « à terre » n'ayant pas repris le combat )

Page 21 LE «NON COMPETITION »

Page 22 INTERVENTION DU MEDECIN.

Page 22 PROCEDURE DE FIN DE COMBAT.

Page 23 PROCEDURE DE DEBUT DE COMBAT.

Page 24 LE JUGE.

Page 25 LES TROIS POSTULATS DU JUGE.

Page 25 APPLICATION DE LA METHODE DE POINTAGE.

Page 26 LE BULLETIN DE POINTAGE.

Page 27 REGLE DE L'«AVIS DU JUGE »

Page 28 LES DIFFERENTS TYPES DE DECISIONS.

Page 30 LE SYSTEME DE POINTAGE (scoring system).

Page 31 LA TENUE DU COMBATTANT AMATEUR (protections)

## **SOMMAIRE suite...**

Page 32 LES GANTS ET LE BANBAGE

Page 33 LE MUAYTHAI AMATEUR  
SES CATEGORIES D'AGES ET LE SURCLASSEMENT.

Page 33 EXAMENS MEDICAUX

Page 34 LA PESEE.

Page 35 LES CATEGORIES DE POIDS.

Page 36 LES SOIGNEURS.

Page 37 TECHNIQUES AUTORISEES ET PROHIBEES :  
PROJECTION ET CHUTE, LA SAISIE

Page 38 LE MUAY KHAO ( le corps à corps )  
LE REFUS DE COMBAT.

Page 39 LE SUPERVISEUR.

Page 44 LE CHRONOMETREUR.

Page 45 LE RING ET SES ACCESSOIRES

Page 47 TOURNOI ET TIRAGE AU SORT,

Page 48 LE SALUT. AGE MINI ET MAXI.  
LA RECLAMATION. LE DOPAGE.

Page 49 QUELQUES BONS CONSEILS POUR LES OFFICIELS.

Page 51 CONCLUSION.

## **AVANT PROPOS.**

Avant d'entrer dans le détail de nos rôles, il est bon de réfléchir ensemble à la cause pour laquelle nous oeuvrons : le **MUAYTHAI**.

Egalement, avec quel état d'esprit devons nous appréhender nos fonctions ; à savoir que la tolérance n'est pas complaisance ni faiblesse. Ou que ce qui vous paraît évident ne l'est pas forcément pour les autres ; alors expliquez-vous. Enfin que «ce qui se conçoit bien s'exprime clairement » (Boileau )

En effet, pour faire un travail correctement, il faut cerner le pourquoi de ce travail.

Nos fonctions ont été créées pour encadrer, surveiller, protéger une activité physique dont les origines remontent à des siècles en arrière et dont les premières règles modernes remontent au 20ème siècle.

Le juge à qui l'on confie un droit de verdict doit garantir beaucoup de sérieux et de bonnes connaissances. Il doit constamment se perfectionner, non seulement dans ses acquis des règles écrites du moment, mais aussi en se tenant ouvert à l'évolution de la tactique et technique du **Muaythai** qui contribuent pour une part à l'élaboration d'une juste appréciation.

En un mot, le juge doit donner de lui une image qui inspire confiance et respect à tous les présents.

Bien entendu, toute règle est amenée à évoluer dans le sens de la sauvegarde de l'intégrité physique sous les auspices des instances nationales et internationales actuelles et futures.

Ces courtes réflexions nous montrent combien notre rôle est important. Car nous sommes non seulement responsable du **RESPECT DE LA REGLE ECRITE** et de **L'EQUITE** de son application, mais aussi **EDUCATEUR** afin que cette discipline ne dévie pas sur des chemins intolérants, nous obligeant à être un corps arbitral conscient et bien instruit de ce qu'il représente et doit défendre.

NOTA : plutôt que de nommer les combattants de Muaythai «boxeur », il conviendrait de les personnaliser en les nommant **NAK MUAY**.

## **LA C.N.A.J (Commission Nationale d'arbitrage et jugement)**

C'est le regroupement au sein de la fédération de tous les juges, arbitres, superviseurs, chronométreurs et présentateurs. Il n'en demeure pas moins qu'il existe des officiels fédéraux en dehors de la C.N.A.J tels que les présidents de ligue ou autres membres du comité directeur.

Le président de la C.N.A.J est membre du comité directeur et est nommé par lui.

**Attribution :** La C.N.A.J a dans ses attributions :

- Suivre constamment les résultats donnés par l'application des règlements aux cours des réunions, d'en faire la critique le cas échéant.
- Proposer au comité directeur toutes modifications utiles aux règlements et codes sportifs.
- Elaborer et appliquer un programme de recrutement de juges, arbitres, chronométreurs, responsables de C.R.A.J, superviseurs, procéder à leur instruction et à leur perfectionnement.
- Un examen est obligatoire pour la reconnaissance des juges et arbitres régionaux et nationaux.

Le responsable technique de la C.N.A.J en accord avec le président de la C.N.A.J, nomme les responsables de C.R.A.J également en accord avec chaque président de ligue

## **LA C.R.A.J. (Commission Régionale d'arbitrage et jugement)**

C'est la déconcentration de la C.N.A.J au niveau de la ligue régionale. Son responsable travaille en étroite collaboration avec le C.T.F.L (Conseillé Technique Fédéral de Ligue ), le président de ligue, tous les autres responsables de C.R.A.J et son interlocuteur privilégié sera le responsable national de la C.N.A.J.

La C.R.A.J. a dans ses attributions le recrutement, la formation et le perfectionnement des juges/arbitres Régionaux et chronométreurs.

# DIPLÔME DES J/A EN FRANCE

## France

JUGE / ARBITRE	NATIONAL EDUCATIF.
JUGE / ARBITRE	REGIONAL AMATEUR <b>D &amp; C</b>
JUGE / ARBITRE	NATIONAL AMATEUR. : <b>J.A.N.A 1 D &amp; C</b> Et <b>J.A.N.A 2</b>
JUGE / ARBITRE	NATIONAL CL. <b>B &amp; A</b> <b>J.A.B.A</b>

## MONDE

JUGE / ARBITRE	INTERNATIONAL Amateur. ( I.F.M.A)
JUGE / ARBITRE	INTERNATIONAL Professionnel. (W.M.C)

Pour ce qui concerne les évaluations finales et l'admission à une formation plus qualifiante, voir circulaire remis à jour à chaque saison.

**Chaque officiel doit être licencié auprès d'un club de la F.M.D.A**

## **REGLES GENERALES**

### **LA PREPARATION PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.**

L'arbitre doit être en pleine possession de ses moyens. Son rôle est essentiel. Il doit prendre conscience qu'il lui est confié la santé de deux jeunes pratiquants. En conséquence, son premier devoir sera la protection du combattant.

Cette idée sera présente à son esprit à chaque instant du combat et avant celui-ci.

Pour se faire, il observera un repos maximum avant d'officialier et se maintiendra dans une forme physique lui permettant réactions promptes, déplacements rapides et bonne présentation.

En début de chaque saison sportive, chaque J/A et superviseur doit fournir à son responsable direct un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage. A partir de 30 ans cette visite doit être faite auprès d'un médecin du sport.

L'examen médical des officiels d'une réunion est obligatoire.

### **TENUE DE L'ARBITRE.**

La tenue de l'arbitre doit être impeccable :

- Pantalon bleu marine.                      -Polo bleu marine avec écusson.
- Chaussures de sport noires (type chaussure de foot en salle. A ce propos, il existe des boots types en cuir et adaptées au ring.

Pas de ceinture à boucle, de bague, de montre, de bracelet, de boutons de manchette ou autre boucle d'oreilles.

**La tenue de l'arbitre doit être STRICTE et sans FANTAISIE.**

## **RÔLE DE L'ARBITRE AVANT LE COMBAT.**

L'arbitre monte toujours le premier sur le ring et se place dans le coin neutre se trouvant face au jury (table du superviseur )

Son maintien doit être le plus naturel possible en prohibant les attitudes nonchalantes telles que l'appui sur les cordes ou les conversations avec des non officiels.

Son attention doit porter sur la place qu'occupe le docteur, le superviseur, le chronométreur et toute autre personne ayant un rôle à tenir durant le combat.

Il vérifie la tenue des combattants à savoir : protège dents, coquille, gants, protèges tibias, plastron, bandes, casque coudière, débardeur blanc et short de muaythai.

Il s'assure que les bandages sont posés de façon réglementaire et que les nœuds ou les scratches des gants soient protégés par un tissu adhésif

L'arbitre doit également s'assurer que le visage des combattants ne sera pas enduit de corps gras et qu'il ne porte pas de pansement sur le visage ou sur le corps.

Il s'assure ensuite que les juges connaissent le nom ou le numéro de chaque combattant et le leur communique dans le cas contraire. Il vérifie le cas échéant la catégorie d'âge des protagonistes.

Après l'annonce du combat par le présentateur, l'arbitre réunit les combattants au centre du ring pour de brèves recommandations, les fait se saluer, se serrer les gants puis les renvoie dans leur coin.

Etant placé au centre du ring, l'arbitre s'assure que chaque juge est prêt. Il fait descendre les instructeurs au bas du ring, rappelle les combattants et demande au chronométreur de donner le signal sonore du début de combat.

Dans le même temps, d'un geste du bras et par le commandement « CHOK », l'arbitre ordonne le début du combat. Simultanément, un regard circulaire l'assure que le ring est bien libre de tout objet. Dans le cas contraire, il le fait nettoyer.



## **RÔLE DE L'ARBITRE suite...**

Des les premières secondes du combat, l'arbitre doit être prêt à intervenir.

En Muay amateur, au début de la dernière reprise (3ème ou 4ème ) Il invite les combattants à se serrer les gants- pas en arrière – «Chok » ; le tout ne doit pas excéder 3 secondes.

## **DEPLACEMENTS ET PLACEMENTS.**

L'arbitre ne doit jamais perdre le contrôle de la rencontre, il doit à tout moment être capable de PREVOIR, ANALYSER, DECIDER, en fonction des situations qui vont se présenter à lui.

Pour cela, il doit se tenir assez loin des deux combattants, mais cependant être prêt à intervenir à tout moment et donc, en règle générale, il ne doit être ni trop loin ni trop près, la distance qui le sépare des combattants étant fonction de la physionomie du combat :

- Il contrôlera à distance des échanges clairs, alors qu'il s'approchera pour contrôler le combat de près ou des échanges confus et sujets à fautes.
- L'arbitre doit tourner dans le sens contraire de celui des combattants. Ceci n'est pas valable lorsqu'un des deux combattants est gaucher. Dans le cas, il y a lieu de tourner dans le même sens que les combattants afin de ne pas perdre le contrôle des actions.

Le déplacement de l'arbitre devra lui permettre d'éviter le «contre-pied » Quelques pas en arrière et un suivi permanent lui permettront d'être toujours dans l'axe des combattants.

Son attitude calme, sans précipitations, son placement précis et son aptitude à intervenir rapidement doivent contribuer au bon déroulement du combat car il donnera ainsi un sentiment de sécurité aux deux athlètes, favorable à leur pleine expression.

## **LES INTERVENTIONS DE L'ARBITRE.**

Il dispose exclusivement de trois commandements pour intervenir :

- **« YOOT » = STOP : Pour interrompre le combat. Exemple :**

Il veut faire une observation à un ou aux deux combattants.

Lorsqu'il veut donner un avertissement (W)

Lorsque à la suite d'un coup violent, un combattant se trouve en état d'être compté, même sans être «allé au sol »

En cas d'incident technique tel que gants délacés ou coquille détachée.

Lorsqu'il est nécessaire de faire se taire les seconds ou de les faire s'asseoir sur les chaises prévues à cet effet.

Terme de la reprise ou du combat.

Arrêt du combat pour infériorité manifeste ou obligatoire selon la règle des **2** KD dans 1 reprise ou **3** KD dans le combat pour les juniors et les séniors.

Le «Yoot» de désengagement. Il est prononcé lorsque les deux combattants sont en «muaykhao» et ne donnent plus de coup de genoux. Ou lorsque l'un des deux combattants est sur le point de basculer à travers les cordes ou utilise celles-ci ce qui est réprimandé.

Dans tous les cas de figures le commandement «Yoot» doit être suivi par «Chok» pour la reprise du combat.

- **« CHOK » = COMBATTEZ :**

Pour ordonner l'engagement du combat au début de chaque reprise ou après un «Yoot»

- **« YAIK » = SEPAREZ-VOUS :**

Il est prononcé après le «Yoot» tout en séparant les combattants physiquement. A ce commandement, les combattants se séparent, effectuent un pas de retrait puis reprennent le combat après le «Chok»

## **REMONTRANCE, AVERTISSEMENT et DISQUALIFICATION.**

Il s'agit d'établir une juste graduation de la sanction en fonction du préjudice causé à l'adversaire qui le priverait dans le cas contraire de tout ou partie de ses chances de victoire.

- La **REMONTRANCE** : elle est la conséquence d'une faute mineure sans conséquence majeure sur l'adversaire. Simplement, elle doit être notifiée verbalement et gestuellement par l'arbitre dans un souci de prévention et de comptabilisation.
- L'**AVERTISSEMENT** : Il est la conséquence d'une faute majeure commise, mais qui n'entraîne pas le «hors combat» de la victime. Simplement, il permet un rééquilibrage des chances de victoire en retirant 1 point au fautif. C'est un «w»  
Il peut-être aussi la conséquence de 3 REMONTRANCES identiques ou 4 REMONTRANCES différentes.
- La **DISQUALIFICATION** : C'est la sanction suprême qui est la conséquence d'une faute majeure sur l'adversaire. En effet, la victime n'est pas en mesure de reprendre le combat. Le fautif est mis «hors combat» pour irrégularité.  
Elle est aussi la conséquence de 3 avertissements indifféremment.  
Enfin elle peut-être la conséquence d'une faute majeure sans effet physique sur l'adversaire, ni être précédée de 3 avertissements, simplement, il peut y avoir un manquement grave à l'esprit sportif Muaythai qui nécessite le retrait du fautif par l'arbitre.

Quoi qu'il en soit, l'arbitre doit avoir prioritairement à l'esprit :

### **L'ACTION EST-ELLE REGULIERE OU PAS ?**

Quelque soit l'intention de l'acteur.

Exemple d'irrégularités entraînant une sanction de l'arbitre :

- Coup de tête volontaire ou pas qui entraînerait une blessure.
- Coup porté après le mot d'ordre «Yoot»
- Coup porté après le coup de gong.
- Projection hors du ring.
- Manquement au Fair-play.
- Mordre.
- Pouce dans les yeux.
- Frotter le gant sur le visage de l'adversaire.

## **REMONTRANCE... suite...**

Exemples d'irrégularités... Suite...

- Cracher sur l'adversaire ou par terre.
- Jeter l'adversaire au sol dans l'intention de lui faire heurter le sol avec sa tête.
- Bloquer l'adversaire afin de lui briser le dos.
- Projeter avec des techniques de judo ou de lutte ou toutes autres techniques ne faisant pas partie du registre Muaythai.
- Les clés au cou et aux bras.
- Monter sur les cordes afin de s'aider à exécuter une technique.
- Tenir ou faire usage des cordes et à fortiori pour frapper l'adversaire.
- Frapper l'adversaire au sol.
- Chuter intentionnellement afin d'en tirer avantage.
- Langage grossier envers l'adversaire, l'arbitre ou un entraîneur.
- Frapper l'adversaire aux parties génitales, à la nuque ou dans le dos quelle que soit la technique employée.
- Action ou attitude agressive envers un officiel.

Ces exemples ne sont pas limitatifs...

L'arbitre peut donner un avertissement à un nak muay qui se débarrasserait de son protège-dents dans le but délibéré de temporiser le combat ou de se sauver d'une situation dangereuse. En revanche, il n'y a pas de REPRIMANDE pour le combattant perdant son protège-dents sur un coup.

La règle est la suivante :

- La première perte volontaire entraîne une REMONTRANCE.
- La deuxième perte volontaire entraîne une REMONTRANCE.
- La troisième perte volontaire entraîne un AVERTISSEMENT.

Dans tous les cas de perte de protège-dents ; indépendamment des décisions ultérieures ; l'arbitre stoppe le combat, sans toutefois interrompre une action s'avérant décisive, ramasse le protège-dents, conduit le combattant dans son coin tout en envoyant son adversaire dans le coin neutre qu'il désigne.

L'instructeur doit se tenir prêt sur le ring à l'extérieur des cordes afin de rincer le protège-dents et le remettre en bouche. Cette opération doit se dérouler en quelques secondes sans prise de parole.

## **REMONTRANCE... suite...**

Il est à noter que dans le cas de perte de protège-dents simultané avec un coup justifiant le compte, il convient de compter d'abord et ce n'est qu'à l'issue, après le «Chok » éventuel de reprise, suivi alors du «Yoot », Que l'arbitre fera nettoyer le protège-dents.

L'arbitre peut, bien entendu, disqualifier les deux nak muay si ceux-ci commettent des fautes justifiant cette décision. Il n'y aura donc pas de vainqueur pour ce combat et il sera indiqué sur le passeport :

### **Disqualification des deux combattants.**

La disqualification est une décision grave que l'arbitre ne doit prendre que sur des motifs réglementaires, dans le calme et la rigueur.

L'arbitre a donc le pouvoir de disqualifier à tout moment du combat même s'il n'a pas délivré d'avertissement préalable.

Suivant le motif de la disqualification, l'arbitre va rédiger un rapport qu'il joindra au P.V de réunion afin d'être transmis à la C.N.A.J.

## **LA REPRISE**

Chaque combat se déroule comme suit :

3 reprises de 2 mn avec 1 mn de repos entre chaque reprise pour le Cl. D

4 reprises de 2 mn avec 1 mn de repos entre chaque reprise pour le Cl. C

Lors d'un tournoi, la commission compétente est habilitée à établir des combats en 2 reprises (Cl. D) et 3 reprises (Cl. C) pour les tours préliminaires. Quoi qu'il en soit, le temps de récupération n'est jamais inférieur à 1 minute.

## **LE «JET DE L'EPONGE »PENDANT LE COMPTE.**

Lorsque l'instructeur abandonne pour son combattant (jet éponge) pendant le compte de l'arbitre, ce dernier doit continuer de compter obligatoirement jusqu'à huit. A ce moment, deux cas se présentent :

- a) Le nak muay est en état apparent de reprendre le combat. L'arbitre prononce «Chok » puis aussitôt «Yoot » mettant fin au combat. Il entérine le «jet de l'éponge »
- b) Le nak muay n'est pas en état de reprendre le combat. L'arbitre continu de compter jusqu'à 10-Out et ce malgré l'abandon manifesté par l'instructeur. Le combattant est déclaré battu par K.O

Si le «jet de l'éponge » intervient durant le 2ème K.D dans la même reprise ou le 3ème dans le combat, l'arbitre – si le nak muay n'est pas justifiable du compte de 10-Out – arrêtera obligatoirement le combat et la décision sera :

« Arrêt de l'arbitre- Compte limite »

Si le jet de l'éponge intervient au même moment que le coup de gong, alors l'abandon sera entériné.

Une visite du docteur de réunion est obligatoire pour tout combattant battu par «jet de l'éponge » et ceci aussitôt le combat stoppé. Le repos qui s'ensuit est au minimum de 14 jours. Le médecin peut augmenter cette période.

Seul l'instructeur a le droit au «jet de l'éponge » Dans ce cas il monte sur le ring, à l'extérieur des cordes et agite visiblement la serviette. Il est à rappeler que si un instructeur monte sur le ring en dehors du cas précité ou en dehors de la fin du temps réglementaire de la reprise ou du combat, il s'expose à la disqualification de son combattant.

En effet, cette situation ne peut entraîner que troubles et ambiguïté.

L'arbitre qui entame un compte doit avoir à l'esprit que le «jet de l'éponge » ne peut avoir pour but de sauver un combattant du K.O et du repos obligatoire qui s'ensuit. Il ne se laissera pas influencer par ce geste, mais décidera de sa conduite dans le seul souci de la sécurité du combattant.

## **NAK MUAY «à TERRE » APRES LE COUP DE GONG.**

Bien que le coup qui provoque le K.D ait été donné pendant le combat, l'arbitre ne doit pas compter le combattant tombé après le coup de gong. Celui-ci retourne sous la tutelle de son instructeur et dans ce cas :

- a) Pendant la minute de repos, le nak muay a récupéré, alors il reprend le combat normalement.
- b) Le combattant n'a pas récupéré. Au coup de gong, il abandonne en levant le bras ou sur intervention de son instructeur. Il faut entériner l' «abandon » au début de cette reprise.
- c) Le combattant reprend le combat. L'arbitre juge qu'il n'a pas récupéré alors par «Yoot » il met fin au combat. La décision sera «arrêt de l'arbitre »

L'arbitre peut demander l'examen médical immédiat.

## **NAK MUAY «à TERRE » A LA FIN D'UNE REPRISE.**

Il se peut que le chronométreur donne le coup de gong de la fin de reprise alors que l'arbitre compte un nak muay ou s'apprête à le faire ; c'est à dire que celui-ci ait déjà prononcé au moins le «yoot »

Il y a évidemment faute de la part du chronométreur, mais l'arbitre doit continuer normalement le compte à 8 ou 10-Out.

Le seul cas où le coup de gong interrompt le compte de l'arbitre est celui de la fin de la dernière reprise.

## **NAKMUAY PENDANT LA MINUTE DE REPOS.**

Sa position entre deux reprises doit être corps et tête face à l'adversaire. Il peut recevoir des soins par ses hommes de coin, en revanche il lui est défendu de cracher sur la surface du ring ou sur le sol ; une cuvette en plastique étant réservée à cet effet.

## **LE HORS COMBAT par trouble de la conscience d'origine cérébrale.**

Lorsqu'un combattant à terre présente les symptômes du K.O dur, l'arbitre sait à tout moment du compte, voir auparavant, déclarer le K.O.

L'arbitre doit ôter le protège dents de la bouche du combattant et faire intervenir le médecin sur le ring. Il empêche toute autre personne de toucher le combattant. Dans ce cas il doit avoir une réaction rapide et nette.

## **LES DOUBLES BLESSURES.**

Lorsque à la suite d'un échange les deux combattants sont blessés gravement, l'arbitre estime dangereux la poursuite du combat. Il l'arrête et une décision est rendue aux points pour un championnat et sans décision s'il s'agit d'une rencontre officialisée.

Il faut tenir compte pour la notation de la reprise commencée même si elle n'a duré que quelques secondes.

L'arbitre doit s'assurer qu'il n'y a pas d'irrégularités auprès du superviseur. Voir coup NON VU.

## **LE COMPTE.**

Un combattant ne reprenant pas le combat après la minute de repos et n'ayant pas manifesté l'intention d'abandonner, peut être compté par l'arbitre.

L'arbitre doit obligatoirement compter un combattant à terre après un ou plusieurs coups au visage ou encore durement touché, debout ne défendant plus ses chances. L'arbitre prononcera «yoot» suivi une seconde après du chiffre un et continuera le compte à 8 ou à 10 et geste d'effacement «out»

Dans tous les cas, il est du devoir de l'arbitre d'interrompre des séries de coups dangereux (poings, pieds, genoux et coudes) et de compter le combattant qui les subit. Le compte doit être précis, avec les doigts et la voix.



## **LE COMPTE suite...**

L'adversaire de celui qui est compté doit se retirer dans le coin neutre désigné par l'arbitre. S'il n'y va pas ou n'y reste pas, il faut interrompre le compte pour faire regagner ce coin au combattant debout, puis reprendre le compte là où il en était.

S'il persiste, l'arbitre peut de nouveau interrompre le compte, faire une remontrance au réfractaire puis reprendre le compte là où il en était.

Il est impératif que l'arbitre se place de façon à avoir dans son champ de vision l'homme compté, l'homme debout au coin neutre et le chronométrateur qui donne » la cadence du bras.

**Le compte constitue un temps de récupération d'un minimum de 8 secondes. Il est absolument proscrit de chercher à «sauver » du K.O le combattant qui le serait réellement, lui permettant ainsi de retourner au combat lorsqu'il n'est plus en possession de ses moyens.**

Il est très important de bien **observer les réactions de l'athlète compté** : C'est à dire le comportement, les yeux, l'équilibre etc...

Exemples de situations du compté :

- Si un combattant au sol se relève avant que le compté ne soit arrivé à 8, alors l'arbitre continu à 8 ou 10 «out »  
Cependant quoi qu'il arrive, après le compte de 10 «out », le combat sera achevé.
- Si les deux combattants tombent, l'arbitre doit compter aussi longtemps qu'il reste un homme au sol ou sonné debout.
- Si les deux combattants sont comptés à 10 «out », alors le résultat des points obtenus au moment du compte désignera le vainqueur en championnat. En rencontre officialisée, il n'y aura pas de décision.
- Dans le cas où les deux combattants se trouvent au sol accrochés avec leurs bras et/ou leurs jambes, qu'ils tentent en vain de se libérer, l'arbitre retarde le compte afin de les assister sans pour autant les relever.

## **LE COMPTE suite...**

- Si un combattant compté au sol se relève avant la fin du compte mais rechute, alors l'arbitre reprend le compte là où il en était. En effet, la chute est consécutive de la même action.
- Si l'un ou les deux nak muay tombent en dehors du ring, alors ils bénéficient d'un décompte de 20 secondes et sans aide pour regagner le ring.
- Si un nak muay est compté 10 à son 2ieme K.D dans une reprise ou 3ieme K.D dans le combat, alors la règle du K.O prédomine.

## **DISPOSITION PARTICULIERE.**

Durant un combat de championnat, il ne peut y avoir de no-contest sur blessure, coup irrégulier même involontaire ou encore ni d'égalité au pointage des juges. Sur ce dernier point, cela n'est pas valable en réunion officialisée.

Lors d'un tournoi, les K.D sont additionnés sur tous les combats.

## **LE DOUBLE «COMPTE » ET «HORS COMBAT »**

### **Le double «compté » simultané :**

L'arbitre compte les deux NAK MUAY :

- a) Les nak muay sont prêt à reprendre à 8 ; poursuite du combat.
- b) Un des nak muay se relève avant 10 et est en mesure de reprendre le combat. L'arbitre continue de compter son adversaire défaillant jusqu'à 8 ou 10 «out »
- c) Les deux nak muay se relèvent, mais l'un des deux n'est pas en état de reprendre le combat. Bien que non-K.O l'arbitre le stop. Ce nak muay est déclaré battu par «arrêt de l'arbitre » pour coup à la tête ou au corps. (R.S.C H ou B)

### **Le double «compté » non simultané :**

A la suite d'un échange, un nak muay tombe. L'arbitre prononce «yoot » et désigne un coin neutre à l'adversaire puis continue de compter. Si à ce moment le deuxième nak muay tombe aussi, l'arbitre continue le même compte pour les deux hommes. En effet, les deux K.D sont consécutifs du même échange. Surtout ne pas recommencer le compte à 1 pour le deuxième nak muay.

Les décisions possibles sont les mêmes que précédemment.

### **Le double «hors combat » simultané.**

L'arbitre compte les deux nak muay. Soient-ils restent au sol jusqu'au compte de 10 soient-ils sont debout mais non en mesure de reprendre le combat. Par conséquent ils sont «out »

Pour un championnat, les points sont comptabilisés au moment de l'arrêt du combat. La reprise commencée est prise en compte. La mention «k.o » est quand même précisée.

Pour une rencontre officialisée, la décision est double «k.o » sans vainqueur désigné.

## **L'ABANDON.**

Pour abandonner le combat, le nak muay doit ostensiblement lever le bras à n'importe quel moment du combat. Tout autre mode de faire ne peut qu'entraîner confusions et contestations.

Si un nak muay de son propre chef ne souhaite pas reprendre le combat à l'issue de la minute de repos, il agira de même.

Si c'est son instructeur qui le retient dans son coin, à l'issue de la minute de repos, celui-ci agitera la serviette pour manifester l'abandon.

Lorsqu'un nak muay lève un bras en signe d'abandon durant le combat, l'arbitre prononce «yoot » et le reconduit dans son coin.

Lorsqu'un instructeur ou un nak muay abandonne à l'appel du gong, l'arbitre prononce «yoot » et doit aussitôt signaler l'abandon au superviseur et aux juges.

## **NAK MUAY «à TERRE » SUR COUP DOUTEUX.**

Plusieurs cas sont à envisager :

- a) Le nak muay «à terre » se plaint d'un coup irrégulier, mais l'arbitre a vu le coup régulier. Il compte donc 8, 9, 10 «out » Si le nak muay simule le K.O, il sera en outre disqualifié pour simulacre de K.O.
- b) Le nak muay «à terre » se plaint d'un coup irrégulier que l'arbitre a vu comme tel. Il compte 8, 9, 10 «out » et disqualifie l'adversaire.
- c) Le nak muay est touché irrégulièrement mais se relève à 8 en mesure de reprendre le combat. Aussitôt l'arbitre stoppe le combat afin de donner un avertissement à l'adversaire fautif.

Il s'agit d'être attentif dans ce cas. En effet, il faut s'assurer que le nak muay compté est bien en état de reprendre le combat car dès que l'arbitre a prononcé «chok », il ne lui est plus possible d'intervenir une deuxième fois. Deux sanctions ne pouvant être données pour une même faute.

Si le nak muay relevé à 8 ne reprend pas le combat parce qu'il est blessé par exemple, alors son adversaire sera disqualifié.

## **LE COUP «non VU » ENTRAINANT le COMPTE ou le HORS COMBAT.**

L'arbitre n'est que directeur de combat, il y a 3 ou 5 juges au bas du ring.

Si l'homme «à terre » reprend le combat à 8, l'arbitre stoppera pour demander l'avis sur la régularité du coup aux juges. Il agira alors en fonction des réponses de ceux-ci en appliquant la règle des 4 énoncés.

Si l'homme à terre ne reprend pas le combat, il demande aux juges de laisser subsister la mention de leur conviction sur leur bulletin de pointage, collationnera ceux-ci et attendra que le superviseur lui communique le verdict.

## **QUATRE ENONCES A RETENIR.**

( L'homme «à terre » n'ayant pas repris le combat)

<b>Majorité de REGULIER</b>	Le nak muay debout déclaré Vainqueur par «k.o »
<b>Majorité d'IRREGULIER</b>	Le nak muay «à terre » déclaré Vainqueur par disqualification.
<b>Egalité entre REGULIER Et IRREGULIER</b>	Le nak muay debout déclaré vainqueur par «k.0 »au bénéfice du doute.

Il s'agit de considérer les bulletins prononcés uniquement. Un bulletin «non vu » n'aura pas d'effet sur une décision lorsque au moins une mention **régulier** ou **irrégulier** apparaîtra.

Exemple : sur 5 juges, si 4 ont déclaré «non vu » et le 5<sup>o</sup> REGULIER, alors la décision sera REGULIER.

Un nak muay déclaré «vainqueur par disqualification » après avoir été compté 10 sur coup irrégulier ayant entraîné son «k.o »devra respecter le délai de repos obligatoire. Le superviseur inscrira sur son passeport le signe «W.Disq. » suivi de K.O et la reprise ou cela est arrivé.

Même procédure lorsqu'un nak muay se trouve K.O en bas du ring sauf que cela peut être imputable à lui-même et non vu par l'arbitre.

## **LE NON COMPETITION. (no contest)**

Il s'agit d'une décision rendue par l'arbitre en accord avec le superviseur lorsqu'un combat ne peut se poursuivre normalement à cause d'événements indépendants de la volonté des athlètes ou de l'arbitre.

## **LE NON COMPETITION suite...**

Exemples :

- Le ring ou partie s'effondre.
- Panne d'électricité prolongée dans la salle au-delà de 10 minutes.
- Conditions atmosphériques empêchant le déroulement du combat.
- Conduite de spectateurs interdisant le bon déroulement du combat.
- Jet de projectiles sur le ring.
- Etc...

**N.B : Coups irréguliers et blessures ne sont pas des « non compétition ».**

## **INTERVENTION DU MEDECIN.**

**Pendant la reprise :** A tout moment, l'arbitre ou le superviseur peut faire appel au médecin qui montera sur le ring à l'extérieur des cordes autant de fois qu'il le juge nécessaire.

Le médecin ne soigne pas la blessure et son avis sera **stop** ou **bon**.

**Pendant la minute de repos :** Sur la demande de l'instructeur ou du superviseur, le médecin peut examiner le nak muay toujours sans le soigner.

## **PROCEDURE DE FIN DE COMBAT.**

L'arbitre après s'être assuré que chacun a rejoint son coin, se place au centre du ring face au juge 1. Dès que celui-ci a rempli son bulletin, il les ramasse tous dans l'ordre de 1 à 3 ou 5 avec la main droite, les contrôle puis les place cachés sur sa main gauche pour les déposer auprès du superviseur.

Ensuite, il convoque les nak muay au centre du ring ; chacun correspondant à son coin ; pour la décision. Il précise à intelligible et haute voix : « **Nak muay au centre pour la décision** »

### **Fin de combat autre que décision aux points :**

Une fois que les nak muay ont rejoint leur coin, l'arbitre en accord avec le superviseur fait le tour des juges dans l'ordre afin de faire notifier la décision prise. Puis il récupère les bulletins de pointage comme précisé ci-dessus lors d'un deuxième passage.

Quoi qu'il en soit, pour toute décision, et avant l'annonce publique du résultat, l'arbitre informe le superviseur de sa décision qui a le pouvoir de la modifier. Ce cas ne peut être motivé que par des motifs réglementaires.

### **PROCEDURE DE DEBUT DE COMBAT**

Au début du combat l'arbitre convoque les nak muay au centre du ring, leur fait se toucher les gants et se saluer. Puis il les renvoi dans leur coin respectif sans aucune autre recommandation sauf si nécessaire.

Les nak muay se tenant prêt dans leur coin, l'arbitre demande aux juges, docteur, superviseur et chronomètre s'ils sont également prêts.

Puis il rappelle les nak muay pour l'engagement et «CHOK » Le tout ne doit durer que peu de secondes

L'arbitre sera le premier et le dernier à quitter le ring. S'il y a changement d'arbitre, les deux officiels se saluent et se serrent main sur le ring.

En début de chaque reprise, l'arbitre convoque les nak muay au centre.  
**« Soigneur dehors, nak muay au centre »**

## **LE JUGE.**

Sa tenue est la même que l'arbitre sauf qu'il peut porter un blaser bleu marine.

En Muaythai amateur, un barème international repris pour le national permet de comptabiliser tous les coups réguliers délivrés par les nak muay.

Le juge doit avoir à l'esprit que c'est **l'ensemble du combat** que son jugement doit refléter et non pas une activité finale supérieure, mais limitée, de l'un des nak muays.

Le règlement prescrit l'isolement du juge qui contribue à sa concentration indispensable pour effectuer un bon travail.

Une fois installé, il ne bougera plus de sa place, ne parlera pas, n'interviendra ni par geste ni par la voix envers ses collègues ou à plus forte raison le public.

Il communique exclusivement avec l'arbitre. Soit pour répondre à une question soit pour demander quelque chose. Pour se faire, il lèvera la main en signe d'appel.

Pendant et après un combat, le juge se gardera de tous commentaires, polémique visant le déroulement du ou des combats et sera très réservé sur la prestation des athlètes, ses dires étant souvent mal compris et intentionnellement transformés.



## **LES TROIS POSTULATS DU JUGE :**

**Règle suprême :** Le premier devoir d'un officiel est la neutralité absolue.

**CONCENTRATION :** Seule doit compter la prestation des deux nak muay, également respectables. Pour ce faire, il convient qu'il soit seul à sa table.

**IMPARTIALITE :** Il devra faire abstraction de sa propre conception du Muaythaï surtout s'il a été nak muay. Le style et la technique sont une chose mais seuls les coups réguliers portés seront mentionnés sur le bulletin de pointage.

D'autre part, le juge ne se laissera pas influencer par les titres de l'un des nak muay ou encore par la réputation de ses hommes de coin.

**COMPETENCE :** Un juge doit avoir en tête son pointage au moment du coup de gong de fin de reprise. Ainsi, l'inscription sur le bulletin doit être immédiate. Egalement, il doit parfaitement connaître les différents points de règlement.

## **APPLICATION DE LA METHODE DE POINTAGE :**

- Le maximum de 20 points sera attribué pour chaque reprise.
- Aucune fraction de point ne peut être donnée.
- A la fin de chaque reprise, le meilleur nak muay recevra 20 points quelles que soient les techniques employées. L'adversaire recevra un nombre de points proportionnellement inférieur c'est à dire :
  - 19 s'il est dominé simplement.
  - 18 s'il est dominé d'une manière outrageuse.
- En cas d'égalité, chacun recevra 20 points.
- Si un nak muay dominant 20/19 reçoit un W ou un K.D dans la même reprise, cela le ramène logiquement à 19/19. Hors le juge notera sur son bulletin 20/20 et doit être prêt à expliquer sa notation.
- Les coups donnés régulièrement, quels qu'ils soient, mais bloqués avec les bras, les avant bras, les tibias ou les gants ne comptent pas.
- En revanche, un coup de tibia donné sur les bras ou les avant bras compte si manifestement il a été efficace. Il en est de même pour un coup de genoux.

## **LE BULLETIN DE POINTAGE.**

Afin d'éviter l'égalité dans les championnats, il est spécifié 3 critères supplémentaires de victoire que doivent tenir compte les juges dans l'ordre suivant :

- 1- Le nak muay qui a eu l'initiative dans le combat (LEADING OFF)(pas forcément celui qui avance) OU qui démontre le meilleur style Muaythai c'est à dire technique, construction et stratégie de l'action avec également l'enchaînement des coups.
- 2- Le nak muay qui a eu la meilleure défense (blocages, esquives, déplacements, saisies et toujours remises)  
Si ces éléments ne départagent pas suffisamment, la décision ira...
- 3- A celui qui a démontré le meilleur Fair-play et qui n'a pas été pénalisé.

Le bulletin de pointage doit être correctement et très lisiblement rempli. Avant le début de chaque rencontre, le juge écrira sur son bulletin son nom en majuscule, la date et il le signe.

Il écrira le nom des nak muay si ce n'est pas fait avant en vérifiant la véracité et le coin. A la fin de chaque reprise, il inscrira les points de chaque nak muay et fera le total à la fin du combat.

Il portera dans la colonne REMONTRANCES les K.D, W et les R.

## **REGLE DE L' «AVIS DU JUGE »**

Si lors d'un combat l'arbitre donne un avertissement et que le juge valide, il inscrit sur son bulletin «W »

Si le juge n'est pas d'accord, il ne valide pas et inscrit sur son bulletin un «X » Ainsi il ne tient pas compte du point négatif.

Un juge peut donner un point négatif dans un seul cas :

S'il constate un coup irrégulier ou autre faute grave de la part d'un nak muay que l'arbitre n'aura pas sanctionné et que lui jugera bon de le faire, Il notera sur son bulletin la lettre «J » et en tiendra compte dans son pointage personnel.

Au terme de la rencontre, après le total des points, le juge entourera la mention Rouge ou Bleu correspondant au vainqueur ou encore Egalité si cela est possible. Il entourera également au bas du bulletin la case correspondant à la décision sans omettre la reprise de la fin de combat.

### **Exemple :**

Arrêt de l'arbitre 3ème reprise sur blessure : R.S.C Injury et reprise 3.

Le bulletin ne devra pas présenter de surcharges ou ratures, dans ce cas, le refaire car il peut devenir un motif de contestation lors de la consultation par l'instructeur habilité en fin de réunion.

Il est interdit au juge de commenter son bulletin ou celui de son collègue. Le juge remet son bulletin à l'arbitre non plié afin que celui-ci le contrôle. Il ne quittera pas sa place avant que la décision ait été annoncée au public.

## **LES DIFFERENTS TYPES DE DECISIONS :**

**W.P : Winning by points = gagner aux points.**

Après les 3 ou 4 reprises, le nak muay qui remporte la majorité ou l'unanimité du pointage des juges est déclaré vainqueur aux points.

Si les deux nak muay sont sérieusement blessés ou comptés et incapables de continuer, alors le pointage des juges détermine le vainqueur lors d'une compétition officielle. En rencontre sportive autre, il n'y aura pas de décision.

**K.O : Knock Out = hors combat au compte de «10-out »**

**H : Head B : Body (voir règlement médical )**

**Disqualify = disqualification.**

L'adversaire est déclaré vainqueur par disqualification. Les deux nak muay peuvent être disqualifiés et dans ce cas en championnat aucun titre, médaille ou trophée ne peut être donné.

**Retire = abandon.**

Le nak muay lève le bras durant le combat, l'instructeur agite la serviette durant la minute de repos. L'adversaire est déclaré vainqueur par abandon.

**R.S.C : Referee Stop Contest = arrêt de l'arbitre.**

**Trois causes sont possibles :**

**a) Out class = insuffisance technique ou physique.**

L'arbitre constate que l'un des nak muay est d'une infériorité technique manifeste par rapport à son adversaire, il stoppe le combat.

Un nak muay est sévèrement battu et est dans l'impossibilité de se défendre. Il est arrêté Tête ou Corps. Un arrêt prolongé peut être déterminé par le médecin de réunion. Cela peut être dû à un manque manifeste de condition physique.

### **Insuffisance technique suite...**

Les deux nak muay peuvent simultanément être arrêtés par l'arbitre pour combat brouillon ne mettant aucun style Muaythai en évidence.

### **b) Injury = blessure.**

Blessure ou autre problème physique qui empêche de continuer le combat. Bien entendu, pour davantage légitimer sa décision, l'arbitre convoque le médecin sur le ring et se soumet à son avis.

En championnat, le nak muay valide sera déclaré vainqueur si le coup est régulier.

### **c) Count limit = nombre limite de compté.**

La règle est la suivante : - 2 fois/reprise ; 3 fois/combat en junior et en senior.

### **W.O : Walk Over = forfait du nak muay.**

C'est l'absence d'un ou des deux nak muay sur le ring à l'appel de leur nom ou de leur numéro. En tournoi les choses se font comme suit :

- Premier appel, 1 minute 30 secondes puis sanction : 1 W.
- Deuxième appel, 1 minute puis le nak muay est déclaré W.O

### **N.C : No Contest = NON-COMPETITION.**

Pour des raisons indépendantes des nak muay ou des officiels.  
Exemple : panne d'électricité.

### **Reprise 1 à 3 ou 4.**

Le juge indiquera toujours la reprise à laquelle correspond la décision.

### **Draw = égalité.**

Non valable en compétition officielle mais possible en rencontre officialisée.

## **LE SYSTEME DE POINTAGE (scoring system).**

C'est le mode de pointage qui doit suivre les critères suivants :

Les actions de Muaythai sont établies en fonction des coups de tibia ou pieds, de genoux, de poings ou de coudes.

Toutes les actions d'attaques et de défenses sont comptabilisées en accord avec le scoring système, c'est à dire que tous les coups marquent un point et tous interviennent dans le choix du meilleur style Muaythai.

Si un coup est porté sans force ou puissance, il ne peut pas être comptabilisé. Egalement, les projections ne comptent pas car ce ne sont pas des coups. Cependant un nak muay qui serait trop souvent projeté peut être déclaré « Out-class – corps »

**Coups réguliers et comptabilisés** signifie l'usage avec force ou puissance des poings, tibias, pieds, genoux et coudes sur des surfaces de corps autorisés

Egalement seront pris en compte par les juges la qualité des enchaînements.

## **LA TENUE DU COMBATTANT AMATEUR (protections).**

- Le nak muay doit porter un short traditionnel de Muaythai.
- Un débardeur ou tricot de corps blanc sans manches pour les féminines et les masculins.
- Un casque de la même couleur que son coin.
- Un protège dents.
- Une paire de protège-tibias complet type chaussette sans partie métallique ni scratch.
- Une coquille métallique portée à l'intérieur du short. Une coquille spécifique pour les féminines.
- Une paire de coudière.
- Un plastron spécifique Muaythai correspondant à son coin rouge ou bleu.
- Les ongles de pieds doivent être court et bien taillés.
- Un Kwrang-wrang (bandeau au bras) peut être placé autour du biceps ou de la taille.
- Des chevillères réglementaires peuvent être portées, c'est à dire simple et sans renforcement autre que de la mousse.
- Les chaînes, colliers ou tout autre bijou ne peuvent être portés.
- Les nak muay doivent être rasés. Les moustaches sont autorisées si elles sont courtes et taillées.

**Un nak muay ne possédant pas l'équipement standard peut être disqualifié s'il dépasse le temps de rattrapage imparti.**

## **LES GANTS :**

Les moins de 45 kg utilisent des 8 OZ.

De 45 à 81 kg : 10 OZ (284 g)

Au-delà de 81 kg (donc moins de 86 kg) : 12 OZ

Le rembourrage des gants ne sera ni déplacé ni rompu de quelque manière que ce soit.

Seront utilisés les gants mis à disposition par l'organisateur sauf pour les tournois Fédéraux ou il convient d'utiliser son propre matériel réglementaire.

Les laçages seront noués à l'extérieur du dos du poignet du gant et recouvert d'un ruban adhésif de 3,5 cm de large.

## **LE BANDAGE :**

Il s'agit de bandes type chirurgical ou Velpeau de 5 cm de large, 2 m de long élastique ou 2,5 m de long non élastique.

Aucune autre espèce de bandage ne sera admise. Comme l'emploi de tout genre de ruban, caoutchouc ou sparadrap.

En revanche une bande adhésive de 7,5 cm de long et de 2,5 cm de large peut-être placé au niveau du poignet afin de retenir le bandage.

Une bande adhésive de 7 cm de long et 2,5 cm de large est tolérée sur la surface de frappe des têtes de métacarpiens.

Aucun enroulé quelconque ne sera toléré autour des articulations métacarpo-phalangiennes du nak muay.



## **LE MUAYTHAI AMATEUR, SES CATEGORIES D'ÂGES ET LE SURCLASSEMENT.**

**Cela concerne les juniors et les seniors Cl. D et Cl. C**  
**Les différentes catégories d'âges :**

Ce sont les années de naissance qui qualifient la catégorie du pratiquant

Il existe deux catégories de juniors :

- **J 1** 18 ans.
- **J 2** 19 ans.

**Le surclassement.**

Il est concevable à condition de respecter les règles suivantes :  
**(voir règlement médical)**

La C.R.A.J et à fortiori la C.N.A.J peut refuser le surclassement si elle le juge dangereux.

## **EXAMENS MEDICAUX ET PESEE.**

**Voir règlement médical.**

## **La PESEE.**

Il s'agit du terme générique comprenant les opérations de contrôle des documents médicaux, autorisations parentales, passeports sportifs, passeport médical, poids exact de chaque concurrent et visite médicale.

Le contrôle du poids proprement dit doit s'effectuer 3 heures au moins avant le début des combats. Chaque nak muay se pèse en sous- vêtements caleçon ou slip.

**Nota :** La pesée s'effectue le matin de la rencontre entre 9h00 et 12h00 en un lieu sportif couvert et adapté.

Pour les compétitions à plusieurs tours, le poids accusé lors de la première pesée détermine la catégorie de poids de toute la compétition. C'est à dire qu'à chaque tour, le nak muay doit être au poids de la première pesée.

La balance est de type métrique à aiguille ou électronique.

Dans le cas de dépassement de poids, le nak muay peut se présenter deux autres fois sans toutefois dépasser la fin de la pesée officielle.

Le comité d'organisation avec l'accord écrit de la C.N.A.J peut étendre la durée d'une pesée, reporter l'horaire ou la date. Pour cela il faut un cas de force majeur.

**LES CATEGORIES DE POIDS.  
( Fonction du règlement I.F.M.A Féd. Intern. )**

**De 45 à 48 kg**

**De 48 à 51 kg**

**De 51 à 54 kg**

**De 54 à 57 kg**

**De 57 à 60 kg**

**De 60 à 63,5 kg**

**De 63,5 à 67 kg**

**De 67 à 71 kg**

**De 71 à 75 kg**

**De 75 à 81 kg**

**De 81 à 86 kg**

**De 86 à 91 kg**

**Plus de 91 kg**

**Pour les féminines :**

**De 45 à 50 kg**

**De 50 à 55 kg**

**De 55 à 60 kg**

**De 60 à 65 kg et ainsi de suite.**

## **LES SOIGNEURS.**

Chaque nak muay est obligatoirement accompagné dès la pesée de son instructeur. Lors du déroulement d'un combat, il convient de respecter les règles suivantes :

- l'instructeur attitré du combattant est accompagné au maximum d'un assistant majeur
- Un seul d'entre eux peut pénétrer à l'intérieur des cordes lors de la minute de repos.
- Durant le combat, ils doivent libérer le ring de tout objet y compris la serviette, demeurer assis sur une chaise, silencieux et sans toucher au ring.
- Seul l'instructeur peut « jeter l'éponge » s'il juge son élève en difficulté. Pour ce faire, il agitera la serviette visiblement debout sur le ring et à l'extérieur des cordes. Il attendra pour cela la fin d'un éventuel compte de l'arbitre.
- Ils ne peuvent encourager ni conseiller leur nak muay durant le combat. Dans ce cas, le combattant peut, au bout de trois remontrances, recevoir un avertissement et l'instructeur être éloigné du ring jusqu'à la fin du combat.
- Ils ne peuvent ni verbalement ni par signe demander au public d'encourager le nak muay. Dans ce cas les sanctions sont identiques que ci-dessus.
- Face à une décision qui ne leur conviendrait pas, les soigneurs, à tort ou à raison, n'ont absolument pas le droit d'arranger le public dans le but manifeste de troubler l'ordre et la sérénité. Tout contrevenant se verrait passible d'une mesure conservatoire de la C.N.A.J en attendant la tenue d'une commission de discipline réunie à cet effet.

## **TECHNIQUES AUTORISEES ET PROHIBEES.**

### **PROJECTION.**

Il s'agit d'une action technique réglementaire dans le style Muaythai qui a pour conséquence la mise à terre de l'adversaire (voir progression technique). Un nak muay qui touche le sol du ring avec tout ou partie de son corps à l'exception de ses pieds, ne peut-être frappé.

La projection de type judo ou lutte est prohibée. Egalement l'action de balayer avec le pied ou l'intérieur de la jambe.

### **CHUTE.**

Il s'agit d'un acte volontaire ou non étant dû à un évènement indépendant de la volonté de l'adversaire. Si la chute est involontaire et a entraîné la fin du combat, deux cas de figure se présentent :

- En tournoi ou championnat, la décision se fait au décompte des points quelle que soit la reprise ou en est le combat.
- En rencontre officialisée, le décompte des points ne se fait pas (sans décision)

Si la chute est volontaire, voir refus de combat.

### **Validation.**

Un nak muay qui sera au sol à la suite d'une projection régulière, ne sera pas pénalisé. En revanche, aucun point ne sera validé par les juges puisqu'il ne s'agit pas d'une percussion.

En revanche, le nak muay qui sera projeté de nombreuses fois durant une même reprise peut-être considéré en insuffisance technique par les juges/arbitres. Il existe tout de même un intérêt dans ce type d'action.

### **LA SAISIE.**

Il s'agit de l'action technique d'attraper avec les mains et les bras. Dans le cas d'une saisie de jambe, ce qui est très courant, le nak muay ne peut effectuer que **un** pas maximum dans l'action avant d'être contraint de relâcher son adversaire.

## **LA SAISIE suite...**

La saisie est possible au niveau des lombaires à condition de ne pas serrer afin d'effectuer une brisure de reins. Elle est possible au niveau de la tête et du cou. Elle est possible au niveau des bras.

Il est possible d'amener la tête ou le cou sous forme de traction vers le bas ou de monter les genoux à la tête.

La saisie du cou de type judo ou lutte est prohibée. Egalement saisir un membre supérieur ou inférieur dans le but d'effectuer une clef de bras ou de jambe.

## **LE MUAY KHAO ( ou le CORPS A CORPS )**

Il s'agit d'un ensemble de techniques de combats rapprochés nécessitant l'utilisation de la saisie entre autre chose.

Lorsque les nak muay se saisissent dans le but manifeste de se donner des coups de genoux ou de se projeter, ceux ci doivent être effectués dans l'action. Il y a donc une notion de temps qui intervient ici. Le travail de positionnement de bras seul ne suffit pas et entraînera l'intervention de l'arbitre.

## **LE REFUS DE COMBAT.**

Se laisser volontairement **chuter** au sol lors du muay khao dans un but manifeste d'éviter les coups de genoux de l'adversaire.

Montrer une attitude de fuite des coups de l'adversaire soit en se retournant régulièrement soit en ne rendant plus les coups. Attention car le fait de ne plus rendre les coups peut être dû à une domination franche de l'adversaire et entraînera le « Out class »

Il s'agit donc d'avoir une appréciation globale.

## **LE SUPERVISEUR.**

Le rôle du superviseur est considérable sur le plan des responsabilités. Il va avant la réunion pendant et après de concert avec les juges/arbitres préserver l'éthique du Muaythai.

Représentant l'autorité fédérale, il doit faire appliquer les règlements fédéraux.

Il est désigné directement par la C.N.A.J pour les compétitions nationales ou internationales et c'est lui qui peut mandater un suppléant pour les rencontres officialisées.

Il est obligatoirement juge/arbitre national amateur au minimum et dans le cas d'une carence dans une région, la C.N.A.J pourvoie au remplacement.

Une compétition officielle se décompose en 3 phases, toutes aussi importantes :

### **Avant – Pendant - Après.**

Chacune de ces périodes apporte un travail particulier au superviseur.

#### **Avant.**

- Il s'assure de la disponibilité du lieu de compétition à la date prévue auprès des services administratifs fédéraux ou de ligue.
- Il s'assure de la présence du médecin à la date prévue et en même temps que l'heure de pesée.
- Il s'assure de la présence d'une antenne d'évacuation mobile avec matériel de réanimation.
- Il convoque le nombre suffisant de juges et arbitres au moins 1 semaine avant la date prévue ou sinon en fonction du programme annuel d'officialisation de chaque J/A.
- Il s'assure de posséder le matériel nécessaire au bon déroulement de la compétition officielle. A savoir :
  - Gong,
  - Chronomètre,
  - Balance métrique à aiguille ou électronique,
  - Bulletins de pointage,
  - Feuilles de pesée,
  - Feuilles de tournoi,

- Feuilles d'ordre de passage.
- Il s'assure de la présence d'un ring et/ou tatami (surface d'assaut : 8m sur 8m)

## **Pendant**

D'une manière rigoureuse, il arrive à l'heure au rendez-vous de pesée fixé par les convocations officielles de ligue ou nationale.

- Il choisit une salle adaptée pour effectuer les contrôles ordinaires de pesée.
- Il fait contrôler le passeport médical de chaque nakmuay par le médecin officiel en présence d'un J/A.
- Il contrôle les passeports et licences de la saison en cours. Ceux-ci doivent être remplis et signés avec vignette de la saison et photo d'identité. Il vérifie les surclassements et autorisations parentales.
- Il contrôle la validité (D.I.F) des instructeurs obligatoirement présents à la pesée de leurs élèves.
- Il contrôle le poids de corps de chaque compétiteur en sous-vêtement sans omettre de leur fournir un numéro pour effectuer le tournoi.
- Il remplit la feuille de pesée en même temps que le contrôle du poids corporel des nak muays.

Une fois ces opérations terminées :

- Il établit en équipe les feuilles de tournoi, l'ordre de passage et les bulletins de pointages.
- Il fait débiter le tournoi en s'assurant de la présence de chaque officiel en tenue et du médecin à chaque combat. Lui-même assiste à tous les combats.
- Il veille au bon déroulement de la réunion. Il prend toutes dispositions ou toutes mesures réglementaire imposées par les circonstances c'est à dire :

Apaise quand il le faut, raisonne le plus souvent, explique ou rappelle tel ou tel article du règlement, fait évacuer les personnes qui n'ont rien à faire autour du ring, fait interrompre par le chronométreur un combat ou l'arbitre aurait eu un accident ou un malaise afin de le faire remplacer.

**Il ne tolérera jamais la grossièreté, ni un comportement anti-sport de la part des licenciés.**



- Il rend la décision en contrôlant les bulletins des juges que lui remet l'arbitre.
- Il décide du vainqueur lors du coup «non vu » en fonction des mentions des juges sur le bulletin.
- Il fait intervenir immédiatement le médecin en cas de K.O et chaque fois que cela s'avère nécessaire et réglementaire en particulier :
  - Si la serviette est agitée pendant le compte.
  - Si l'arbitre stoppe un combat et ajoute le motif «coup à la tête » ou au corps : RSC.H ou B pour le nak muay arrêté.
  - En cas de blessure simple ou double sur appel de l'arbitre.

Le médecin examine les nak muay concernés et consigne sur le passeport médical ses prescriptions et repos éventuels supplémentaires à la règle. Il mentionne le point d'impact d'un coup ayant entraîné le K.O. Il signe.

### **Après.**

- Le superviseur complète les passeports en ayant soin de mentionner les K.O éventuels. Il en informe l'instructeur et rend le livret. Il s'assure que le passeport médical est bien rempli.
- Il note le nombre de points gagnés par chaque compétiteur.
- Il établit un rapport en fonction des incidents avec le public, un nak muay ou un instructeur.
- Il notifera les observations particulières ayant entraîné un mauvais déroulement de la compétition.
- Il signe et fait signer la feuille de défraiment par les officiels ayant participé à la compétition.
- Le superviseur reste à la disposition de la C.N.A.J pour toutes précisions complémentaires sur la compétition qui lui seraient demandées.
- La formation du superviseur devra donc être riche, plurivalente et exigeante afin que celui-ci puisse résoudre avec méthode, responsabilité et équité les problèmes qui ne manqueront pas de se poser à lui sur les plans réglementaires et humains.
- Son action va ainsi s'intégrer pleinement dans l'effort constant qui doit mener à la promotion du sport Muaythaï.

**Dans toute situation non mentionnée dans le règlement, le superviseur a le pouvoir d'interprétation en demandant leur avis aux autres officiels.**

**EN TOUT ETAT DE CAUSE, C'EST LUI QUI PREND LA DECISION FINALE.**

### **DISPOSITION PARTICULIERE POUR UNE RENCONTRE OFFICIALEE.**

Le superviseur est le premier officiel sur le lieu de réunion.

- Il doit être en possession de l'autorisation de réunion fédérale et préfectorale.
- Il remet à l'organisateur le chèque de caution demandé lors du renvoi du memento de l'organisateur concernant le défraiment des J.A.
- Il doit vérifier que toutes les dispositions réglementaires ont été prises par l'organisateur à savoir : conformité du ring, emplacement des juges, sécurité. Il faut insister sur la mise en place des barrières vauban autour du ring et sur l'isolement absolu des juges.
  
- Il doit s'assurer que toutes les personnes ayant un rôle à remplir pendant la réunion sont habilitées : Licence des instructeurs, vérification de l'origine de l'instructeur et de sa qualification (D.I.F), noter le nom et la qualité d'un instructeur remplaçant qui encadre un nak muay qui n'est pas de son club.
  
- En cas de blessure grave, il doit lui être fourni un certificat médical de guérison.
  
- Il va alors **PRESIDER** à la compétition du programme. Cela ne veut pas dire faire le programme. Le superviseur n'est là que pour **accepter ou refuser les combats présentés par l'organisateur en fonction du règlement.** Il doit faire concorder les trois critères obligatoires pour chacun des athlètes opposés, à savoir :

**Le poids – La catégorie d'âge – le classement de valeur (Cl. D ou C)**

## **DISPOSITION PARTICULIERE suite...**

- Il doit tenir compte des autorisations de surclassement ainsi que des niveaux de chacun.
- Il établit le programme définitif avec la durée réglementaire des combats.
- Il vérifie les gants en fonction des catégories de poids sans omettre de garder deux paires en réserve pour chaque groupe de poids en cas de détérioration en cours de combat.

A défaut de désignation directe par la C.N.A.J, il désigne les juges/arbitres pour chaque combat.

Toutes les annonces faites par le présentateur sont vérifiées et autorisées par le superviseur. Il fait annoncer les «avertissement» immédiatement après qu'ils sont donnés. Pour cela, l'arbitre doit donc l'en informer clairement avant de le faire auprès des juges.

- Il accède au désir de l'instructeur qui voudrait consulter les bulletins de pointage mais seulement lui et lorsque le public a évacué la salle, cela quel que soit le lieu géographique d'où vienne cet instructeur.

## **LE CHRONOMETREUR.**

C'est l'officiel qui contrôle le **nombre**, la **durée** et les **intervalles** entre les reprises d'un combat. Il se trouve à la table officielle auprès du superviseur. Il doit posséder deux chronomètres qu'il déclenchera simultanément afin de palier à une carence.

Sa fonction exige **ATTENTION, METHODE et HONNETETE.**

### **En début de combat.**

Sur l'initiative de l'arbitre, il donne le signal sonore de commencer doublé du commandement «Chok » de l'arbitre.

### **Durant la reprise.**

Il est attentif à toutes les interventions de l'arbitre. IL stoppe les temps à chaque fois que l'arbitre prononce le mot «Yoot » et s'il y a remarques derrière. Puis reprend le temps au mot «Chok »

D'ailleurs l'arbitre par un regard ou un geste s'assure que le chronométrateur l'a suivi.

Lorsque se produit un K.D, le chronométrateur, de la main et en silence donne la cadence des secondes écoulées. L'arbitre doit suivre le même rythme.

### **En fin de reprise.**

L'attention doit redoubler car un nak muay peut être touché durement et être compté dans l'ultime seconde. Si l'arbitre prononce «Yoot », le chronométrateur ne fait pas retentir le gong bien que le temps réglementaire soit écoulé. Il ne le fera que lorsque l'arbitre prononcera de nouveau «Chok » Si par manque de réflexe le gong venait à retentir, l'arbitre continuera et c'est lui qui mettra fin à la reprise.

### **Exception à la règle :**

- Un nak muay compté à la fin du temps réglementaire.
- 10 à 5 s. avant la fin de la minute de repos, une série de petits coups de gong ordonnent la sortie du ring du soigneur. A leur suite un son sec et appuyé ordonne la reprise suivante et l'arbitre ne font que suivre.

**Une décision pourrait être faussée ou inversée si le temps était écourté ou allongé d'une seconde.**

## **LE CHRONOMETREUR suite...**

Les arrêts de l'arbitre pour « W » ou cause technique ne sont pas comptabilisés dans le temps réglementaire de la reprise. Par conséquent, le chronomètre doit s'arrêter.

## **LE RING ET SES ACCESSOIRES.**

### **LE RING.**

**Le coin rouge est toujours placé à gauche de la table du superviseur.**

Dans toutes les rencontres internationales amateurs, le ring est de dimension 5,10 m sur 5,10 m au minimum et de 7,30 m sur 7,30 m au maximum, mesures prises à l'intérieur du carré formé par les cordes. La hauteur des cordes est comprise entre 91 cm et 122 cm mesures prises à partir du sol. Il en est de même pour les rencontres nationales.

Le ring sera entouré de 4 cordes solidement tendues d'au moins 3,8 cm de diamètre, attachées aux poteaux d'angles à respectivement 46 cm, 76 cm, 107 cm et 137 cm au-dessus du plancher de ring.

Les cordes seront recouvertes d'un tissu lisse et souple. Les quatre coins de ring seront recouverts d'un capiton de protection de couleur blanche pour les coins neutres puis un bleu et un rouge pour l'emplacement des combattants. Les cordes jointes entre elles à des intervalles réguliers par deux morceaux de toile large de 2,5 et 3,75 cm. Ces morceaux de toile ne doivent pas glisser sur la corde.

Le plancher de ring doit être solidement construit, de niveau, sans aspérités et dépassera de 50 cm à l'extérieur du carré formé par les cordes.

Le plancher est couvert de feutre, de caoutchouc ou tout autre matériau d'au moins 3,75 cm sur lequel une toile sera étendue et fortement maintenue. Il doit être lisse et solidement attaché aux côtés du ring.

Les quatre poteaux de ring doivent avoir un diamètre compris entre 10 et 12,5 cm, d'une hauteur au-dessus du plancher de 145 cm et être sans danger pour les pratiquants.

## **LE RING suite...**

Deux escaliers d'au moins 91 cm placés à des angles opposés du ring doivent être aménagés à l'usage des nak muay et des instructeurs. Un troisième escalier est installé pour les officiels et le médecin de réunion à l'un des coins neutres.

Deux ou plusieurs rings peuvent être installés lors des tournois et championnats importants.

Selon la réglementation I.F.M.A, le coin rouge est à gauche du jury.

### **Accessoires autour du ring :**

Deux chaises pour les instructeurs.

Un tabouret rond à grand plateau pour chaque nak-muay.

Deux bouteilles d'eau potable. Deux gobelets. Deux cuvettes plastiques.

### **Pour les officiels :**

Une table et chaise par côté de ring.

3 à 5 tables pour le jury, médecin, présentateur et chronométreur.

Un gong ou une cloche.

Deux chronomètres.

Une trousse de premier secours.

Un brancard.

Une installation de sonorisation afin de faire les annonces et passer la musique thaïlandaise.

Une boîte avec fente munie d'une serrure pour les bulletins de pointages.

Des stylos.

4 paires de gants et 4 coquilles.

Une poubelle plastique mise à disposition des juges afin d'y jeter les cotons et gants plastiques usagés etc.

## **TOURNOI ET TIRAGE AU SORT.**

Les concurrents de la première série d'éliminatoire seront tirés au sort avant ceux qui sont exemptés. Le tirage au sort aura lieu après la pesée et la visite médicale. Pour le cas où se présentent plus de quatre candidats, le nombre des exemptés est tiré au sort dans les premiers tours afin de réduire le nombre des concurrents au deuxième tour à 4, 8, 16 ou 32.

Les concurrents exemptés du premier tour sont ceux qui combattent les premiers au deuxième tour. Si le nombre d'exemptés est impair, le nak muay qui tire la dernière exemption doit rencontrer au deuxième tour le gagnant de premier combat du premier tour.

Si le nombre des exemptés est pair, les nak muay qui les ont rencontrés doivent combattre lors des premiers combats du deuxième tour dans l'ordre où ils ont été placés par le tirage au sort.

Un concurrent exempt au premier tour ne peut bénéficier d'-Walk over- au deuxième tour ou de deux -Walk over- consécutifs.

Si une telle situation se présente, il sera procédé à un nouveau tirage au sort des autres nak muay restant en compétition et qui n'ont pas fait l'objet d'une exemption ou d'un Walk over sur un tour précédent.

Le premier nak muay qui sortira du tirage, rencontrera celui qui aura bénéficié d'un Walk over ou d'un exempt dans la série précédente. Il sera ensuite procédé à un nouveau tirage de façon normale.

Le tirage doit avoir lieu en présence des représentants officiels de chaque équipe et doit assurer autant que possible qu'aucun nak muay ne tire deux fois avant que tous les autres concurrents n'aient pu combattre au moins une fois.

Les combats se dérouleront des catégories d'âge et de poids les plus légers vers les plus lourdes.

## **LE SALUT.**

Avant la première reprise et après l'annonce du résultat du combat, les nak muay doivent se saluer suivant la tradition thaïlandaise et se serrer la main. Cela afin de démontrer leur loyauté et le respect de l'adversaire. Le salut n'est pas accepté pendant la durée du combat.

## **ÂGE MINIMUM ET MAXIMUM.**

Pour un combat Cl. D ou Cl. C, le nak muay doit être Junior 1 réglementairement et **34** ans. ( voir Muaythai amateur )

## **RECLAMATION.**

Toute réclamation doit être faite par l'instructeur ou un dirigeant du club. Elle comprend dans sa procédure un courrier écrit adressé à la C.N.A.J accompagnée d'un chèque de caution de **76 Euros** et d'une cassette vidéo.

Si la réclamation est justifiée, la caution est restituée.

## **LE DOPAGE.**

Est considéré comme dopage l'administration, hors indication médicale, de substances diurétiques, anesthésiques, quel que soit le mode opératoire et autres produits inscrits dans la liste fournie par le Comité International Olympique. Cette liste est remise à jour tous les six mois.

Il est donc interdit par les règlements Olympiques, médicaux et **fédéraux** d'utiliser ces produits ainsi indexés.

Un nak muay, un officiel, un entraîneur ou un dirigeant qui agirait à l'encontre de ces règles se verrait convoqué par la Commission de Discipline pour explications.

Si le fautif est reconnu coupable, celui ci risque jusqu'à la radiation prolongée.



## **QUELQUES BONS CONSEILS POUR LES OFFICIELS.**

Il n'est pas facile d'être officiel. Cela demande des qualités de bon sens, une certaine expérience du milieu du Muaythai et une bonne moralité. Ces quelques conseils seront utiles au néophyte qui les utilisera et au chevronné qui lui feront quelques rappels bienvenus.

- Avant, pendant et après la compétition, ayez une attitude vestimentaire et un choix linguistique professionnel.
- Ayez un bon équilibre émotionnel afin de ne pas céder aux pressions d'où qu'elles viennent.
- Soyez honnête et juste envers les combattants et vos collègues etc...
- Ayez le courage de prendre une décision dans le feu de l'action sans état d'âme.
- Soyez ferme et calme mais aussi compréhensif et ouvert envers toute critique.
- Si vous vous sentez malade avant une épreuve, n'y prenez pas part et informez le superviseur pour votre remplacement.
- Ne soyez pas arbitre et coach dans la même réunion, beaucoup ne comprendraient pas et cela paraîtrait suspect.
- Ne soyez pas non plus juge lorsqu'un membre de votre club combat.
- Ne donnez pas votre opinion concernant le résultat d'un combat.
- N'exprimez pas par un geste votre éventuel désaccord avec ce qui se passe. Parlez en au superviseur.
- Ne manifestez pas avec les nak muay, entraîneurs ou public.
- Gardez la tête froide et ignorez les commentaires du public.
- Durant le contrôle des protèges tibia ou chevillère, ne vous baissez pas, c'est le nak muay qui lève sa jambe.

## **QUELQUES BONS CONSEILS suite...**

- L'arbitre en début de combat, après les préliminaires juge compris et avant le chronomètre, demande au docteur son attention en lui faisant signe et en l'appelant par sa fonction.
- Malgré tous ces conseils appelant les officiels à la réserve sur ce qui vient de se dérouler, ceux-ci doivent demeurer ouverts, correcte et précis sur les réponses qu'ils pourraient donner sur un point du règlement.
- Acceptez d'officier sur toutes les réunions et pas seulement les plus importantes.
- Avant la compétition, tous les officiels doivent contribuer à la préparation des bulletins de pointage, à l'explication répétée du règlement aux entraîneurs et aux nak muay.
- Si durant une rencontre, une conduite anti sportive a eu lieu entre l'entraîneur et le nak muay, arrêtez le combat et donnez un avertissement.
- Soyez respectueux envers les nak muay, vous recevrez le retour.

## CONCLUSION

Il n'est pas de bon combat sans bon arbitrage et bon jugement !

On ne s'improvise pas juge-arbitre, mais on peut le devenir si l'on tient compte de trois éléments fondamentaux :

- 1 **Les NAK MUAY** – il est indispensable que ceux ci sachent qu'on va leur permettre dans le cadre de règles précises, de s'exprimer dans les meilleures conditions d'équité.
- 2 **Les INSTRUCTEURS** – Forcer leur respect par la compétence, c'est leur offrir la confiance qu'ils sont en droit de nous réclamer.
- 3 **Le PUBLIC** – Faire comprendre toutes nos décisions, sobrement, méthodiquement, dans l'unité du geste, lui fera vivre et apprécier davantage et différemment le moment d'émotion qu'il vient chercher dans nos compétitions sportives.